

# ECAB: la prévention en point de mire

**CRÉÉ POUR INDEMNISER LES VICTIMES DE SINISTRES, L'ETABLISSEMENT D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS (ECAB) S'ATTACHE AUSSI À LA PROTECTION DE LA VIE ET DE LA NATURE.**

Prévenir pour protéger des vies. Tel est un des objectifs majeurs de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). Cette régie autonome de l'Etat de Fribourg est aussi l'une des grosses entreprises du canton. Elle assure plus de 110'000 bâtiments pour un capital de 71 milliards de francs; ses réserves légales dépassent les 200 millions de francs et elle encaisse quelque 40 millions de primes chaque année.

Sur ce montant, un tiers (un peu plus de 13 millions) est affecté à la prévention, notamment contre le feu. Cela passe entre autres choses par l'équipement et la formation des sapeurs-pompiers, les adductions d'eau et les subventions aux mesures constructives (murs coupe-feu, paratonnerres, installations d'alarme, de détection et d'extinction automatique...). Ces mesures portent leurs fruits: le canton de Fribourg détient, juste derrière Singapour, le plus faible taux mondial de décès par le feu.

Côté dangers naturels, Pierre Ecoffey – qui a dirigé l'ECAB pendant 27 ans avant de passer la main au début de 2011 – est particulièrement fier de l'avoir enrichi d'une division de génie parasismique. Pionnier en la matière, l'établissement a consacré une exposition à la prise de conscience du risque sismique. Une exposition qui a fait le tour du pays avant d'être présentée en Jordanie, en Syrie, au Liban, puis au Maroc.

Entreprise décidément exemplaire, l'ECAB est évidemment soucieux d'écologie: sa politique environnementale lui a valu une certification suisse, et il a englobé ses principaux partenaires dans sa charte – pompiers et ramoneurs notamment. A ce titre, le splendide bâtiment que l'ECAB s'est construit aux portes de Fribourg est un exemple d'économie d'énergie – en plus de la sécurité, bien sûr. L'établissement est également attentif à son environnement social. Sa bonne santé financière lui permet de soutenir des causes d'intérêt public, en particulier dans les domaines de la culture, du sport et de la formation.

[www.ecab.ch](http://www.ecab.ch)